

abrdn SICAV II - Global Smaller Companies Fund

Ceci est une communication marketing. Veuillez consulter le Prospectus de l'OPCVM/Document d'information et le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC) ou le Document d'Information Clé (DIC), le cas échéant, avant toute prise de décision finale en matière d'investissement

B Acc USD

30 septembre 2023

Objectif

Le Fonds vise à combiner croissance et revenu en investissant dans des sociétés de petite capitalisation cotées sur les marchés des actions du monde entier, y compris celles des pays émergents, qui adhèrent à l'approche d'investissement.

Le Fonds vise à générer une performance supérieure à celle de l'indice de référence, le MSCI AC World Small Cap Index (USD), avant frais.

Titres composant le portefeuille

- Le Fonds investit au moins 70 % de son actif dans des actions et titres de participation d'entreprises de petite capitalisation cotées en bourse, y compris dans celles des pays émergents.
- Le Fonds peut investir jusqu'à 20 % de son actif net dans des actions et titres de participation de Chine continentale y compris via les programmes Shanghai-Hong Kong Stock Connect et Shenzhen-Hong Kong Stock Connect ou par tout autre moyen disponible.
- Les entreprises de petite capitalisation sont définies comme toute entreprise incluse dans l'indice MSCI AC World Small Cap, ou, si elles n'y figurent pas, tout titre dont la capitalisation de marché est inférieure à celle de l'entreprise avec la plus importante capitalisation de marché de l'indice en question.
- Toutes les actions et tous les titres de participation seront en adéquation avec l'approche d'investissement.
- Cette approche utilise le processus d'investissement d'abrdn, qui permet aux gérants de portefeuille de réaliser des identifications qualitatives et d'éviter les entreprises à la traîne en matière d'ESG. Pour compléter cette recherche, le score interne ASI ESG d'abrdn est utilisé pour identifier quantitativement et exclure les entreprises exposées aux risques ESG les plus élevés. En outre, abrdn applique un ensemble d'exclusions d'entreprises, conformes au Pacte mondial des Nations unies, relatives aux armes prohibées, à la fabrication de produits du tabac et au charbon en tant que source d'énergie thermique. Des détails supplémentaires sur l'ensemble du processus sont disponibles dans l'approche d'investissement, qui est disponible sur www.abrdn.com sous « Fund Centre ».
- Cette approche peut ne pas s'appliquer aux instruments dérivés, de marché monétaire et aux liquidités.

Performance

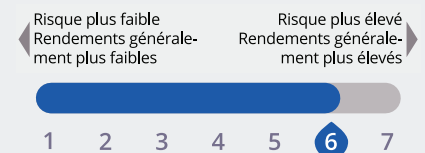
Étant donné que la classe d'actions a été lancée au cours de l'année écoulée et qu'elle a par conséquent un historique de performance inférieur à 12 mois, la performance de la classe d'actions ne peut pas être présentée pour le moment.



Faits marquants

Gérant(s)	Kirsty Desson
Date de lancement du gérant de fonds	24 novembre 2022
Date de lancement du fonds	24 novembre 2022
Date de lancement de la catégorie d'actions	24 novembre 2022
Société de gestion	abrdn Investments Luxembourg S.A.
Encours du fonds	USD 107,4m
Nombre de titres	44
Objectif de performance	Indice MSCI AC World Small Cap (USD)
Droits d'entrée (maximum) ¹	5,00%
Commission de gestion annuelle	0,95%
Montant des frais courants ²	1,12%
Investissement initial minimal	USD 1 000 000
Type de fonds	SICAV
Point d'évaluation	13:00 (LUX time)
Devise de référence	USD
Devise de la classe d'actions	USD
Sedol	BQPB2X6
ISIN	LU2530218291
Bloomberg	AGBBAHU LX
Citicode	C8RT
Valoren	122864013
Domiciliation	Luxembourg

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur reflète la volatilité du cours de l'action du fonds. Consultez le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC) de l'OPCVM ou le Document d'Information Clé (DIC) du PRIIP pour plus d'informations.

Principaux risques

- (a) La valeur des placements et le revenu qui en découle peuvent diminuer et les investisseurs peuvent récupérer une somme inférieure au montant investi.
- (b) Le fonds investit dans des actions et des titres assimilés. Ces titres sont sensibles aux variations des marchés boursiers, qui peuvent être volatils, et varier considérablement sur de courtes périodes.
- (c) Les actions des sociétés à petite et moyenne capitalisation peuvent être moins liquides et plus volatiles que celles des sociétés à grande capitalisation.

Service aux investisseurs
+ 44 (0)1224 425255 (R.-U.)
+ 352 4640 1 0820 (International)
Service de négociation par fax + 352 2452 9056

www.abrdn.com

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que cet [OPCVM] présente, au regard des attentes de l'Autorité des marchés financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des extra-financiers dans sa gestion.

Processus de gestion

- Le Fonds est géré activement.
- Par le biais de l'application de cette approche d'investissement, le Fonds n'applique pas de seuil minimum dans les investissements durables. Cependant, le Fonds vise une note ESG égale au supérieure à l'indice de référence, ainsi qu'une intensité carbone significativement inférieure.
- L'implication auprès des équipes de gestion des entreprises est utilisée pour évaluer les structures d'actionnariat, la gouvernance et la qualité de la gestion de ces entreprises, pour une construction éclairée du portefeuille.
- L'indice de référence est utilisé en tant que point de référence pour la construction de portefeuille et en tant que base de définition des contraintes de risque, mais n'inclut aucun critère de durabilité.
- Afin d'atteindre son objectif, le Fonds ouvrira des positions dont les pondérations divergent de celles de l'indice de référence et pourra investir dans des titres qui n'y figurent pas. Les investissements du Fonds peuvent diverger considérablement des titres qui composent l'indice de référence et leurs pondérations respectives.
- En raison de la nature active du processus de gestion, le profil de performance du Fonds peut s'écarter sensiblement de celui de l'indice de référence.

Top Ten Holdings

Fabrinet	4,4
Asics Corp	4,3
Lattice Semiconductor Corp	4,3
SiteOne Landscape Supply Inc	3,7
Steadfast Group Ltd	3,7
Gaztransport Et Technigaz SA	3,6
Axon Enterprise Inc	3,5
Altair Engineering Inc	3,4
Sinbon Electronics Co Ltd	3,4
CTS Eventim AG & Co KGaA	3,2
Assets in top ten holdings	37,5

Pays (%)

États-Unis d'Amérique	44,4
Japon	9,1
Australie	6,8
Taïwan, République de Chine	6,5
Allemagne	4,9
Thaïlande	4,2
Italie	3,7
France	3,5
Autres	12,3
Liquidités	4,7

Source : abrdrn 30/09/2023

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas être égale à 100.

Secteur (%)

Industriels	30,0
Technologies de l'information	19,6
Consommation discrétionnaire	19,2
Institutions financières	7,3
Biens de consommation courante	6,5
Santé	5,1
Énergie	3,5
Services de communication	3,1
Autres	1,0
Liquidités	4,7

- (d) Le fonds investit dans des actions et/ou des obligations des marchés émergents. Investir dans des marchés émergents comporte un risque de perte plus important qu'investir sur des marchés plus développés, en raison, entre autres facteurs, de risques politiques, fiscaux, économiques, de change, de liquidité et réglementaires plus élevés.
- (e) Le fonds peut investir dans des sociétés dotées de structures VIE (Variable Interest Entity) afin d'obtenir une exposition à des secteurs soumis à des restrictions sur les investissements étrangers. Un risque existe que les investissements dans de telles structures soient affectés négativement par les changements des structures juridiques et réglementaires.
- (f) Investir dans des actions A chinoises présente des facteurs et des risques particuliers, y compris une plus grande volatilité des prix, un cadre réglementaire et juridique moins développé, des contrôles des changes/un risque de change, ainsi que des risques de contrepartie, fiscaux, de quota, de liquidité et réglementaires.
- (g) L'application de critères relatifs à l'ESG et à la durabilité dans le processus d'investissement peut entraîner l'exclusion de titres inclus dans l'indice de référence ou dans l'univers d'investissements potentiels d'un fonds. L'interprétation des critères relatifs à l'ESG et à la durabilité est subjective, ce qui signifie que le fonds pourrait investir dans des sociétés que des fonds similaires excluent (et en conséquence enregistrer des performances différentes) et qui ne sont pas alignées aux points de vue personnels de tout investisseur individuel.
- (h) Les instruments dérivés comportent le risque d'une liquidité moindre, de perte importante et de volatilité accrue dans des conditions de marché défavorables, comme une défaillance parmi les opérateurs de marché. Les instruments dérivés peuvent endetter le fonds (cas de figure dans lequel l'exposition au marché et le risque de perte du fonds sont supérieurs au montant investi) et dans ces conditions de marché, l'effet de levier amplifiera les pertes.

Notations

Morningstar

★★★

Utilisation d'instruments dérivés

- Le Fonds peut utiliser des instruments financiers dérivés à des fins de couverture et/ou d'investissement, ou pour gérer les risques de change. L'utilisation d'instruments dérivés à des fins de couverture et/ou d'investissement devrait être très limitée et se fera principalement en réponse à des entrées importantes dans le Fonds, de sorte que les liquidités puissent être investies tout en conservant l'investissement du Fonds en actions et titres assimilés.

Un récapitulatif des droits des investisseurs est disponible en langue anglaise sur notre site Web : www.abrdn.com/corporate/legal. Pour vous aider à comprendre ce fonds et pour une explication complète des risques et du profil de risque global de ce fonds et des classes d'actions qui le composent, veuillez vous reporter aux Key Investor Information Documents disponibles en langue locale et au prospectus disponible en langue anglaise, disponibles sur notre site Web www.abrdn.com. Le prospectus contient également un glossaire des termes clés utilisés dans ce document. La société de gestion du Fonds peut mettre fin à des accords de commercialisation du fonds en vertu du processus de dénotification de la directive relative à la distribution transfrontalière. Ce Fonds est réservé à l'acquisition d'unités ou d'actions dans un fonds, et non pas dans un actif sous-jacent donné comme un bâtiment ou les actions d'une entreprise.

¹Ce sont les frais maximums que nous pouvons prélever sur votre argent avant de l'investir. Dans certains cas, les frais peuvent être moins élevés, vous devriez en parler à votre conseiller financier.

²Le montant des frais courants (MFC) correspond aux frais totaux indiqués en pourcentage de la valeur de l'actif du fonds. Il est composé de frais de gestion annuels (FGA) de 0.95% et d'autres frais. Il n'inclut pas les frais initiaux ou les coûts associés à l'achat ou la vente d'actions pour le fonds. Le montant des Frais courants vous permet de comparer les dépenses annuelles d'exploitation de plusieurs fonds entre eux. D'autres coûts s'appliquent. Le chiffre des autres charges d'exploitation (ACE) correspond au total des dépenses payées par chaque catégorie d'actions, par rapport à sa valeur liquidative moyenne. Cela comprend les frais de gestion annuels, les autres frais d'exploitation et tout élément synthétique pour incorporer les frais courants de tout placement admissible sous-jacent. Les ACE peuvent fluctuer à mesure que les coûts sous-jacents changent. Lorsque les coûts sous-jacents ont changé, les ACE divulguées dans les documents d'offre du Fonds seront mises à jour pour refléter les changements actuels.

Le Fonds est un UCITS domicilié au Luxembourg, constitué en Société Anonyme et organisé en Société d'Investissement à Capital Variable (une " SICAV "). Le Fonds a été autorisé à la vente publique dans certaines juridictions tandis que des exemptions de placement privé peuvent être disponibles dans d'autres. Cette brochure n'est pas destinée à être distribuée ou utilisée par quelque personne que ce soit, physique ou morale, qui est ressortissante ou résidente d'un pays dans lequel sa distribution, sa publication ou son utilisation est interdite, ou qui se trouve dans un tel pays. Les informations contenues dans ce document se veulent d'intérêt général uniquement et ne doivent pas être considérées comme une offre, une recommandation d'investissement ou une sollicitation à négocier des titres ou des instruments financiers. Les souscriptions d'actions du fonds ne peuvent être effectuées que sur la base du dernier prospectus, du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) ou le Document d'Information Clé (DIC) pertinent le cas échéant, ainsi que le dernier rapport annuel audité (et le rapport semestriel non audité suivant, si publié) et dans le cas des investisseurs britanniques, du Document d'information supplémentaire (DIS) du fonds qui fournissent des informations complémentaires ainsi que les risques liés à l'investissement. Ceux-ci peuvent être obtenus gratuitement auprès de la société de gestion du fonds abrdn Investments Luxembourg S.A. 35a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, sur www.abrdn.com, ou les agents payeurs locaux dont les coordonnées figurent ci-dessous. Les investisseurs potentiels devraient lire attentivement le prospectus avant d'investir. En Suisse, ces documents ainsi que les statuts du Fonds peuvent être obtenus auprès du Représentant et Agent payeur du Fonds, BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, CH 8002 Zürich, Suisse (Tel. 058 212 63 77). En Espagne, ces documents peuvent être obtenus auprès de Allfunds Bank S.A., c / Estafeta n°6 (La Moraleja), Plaza de la Fuente Complex -Building 3-28109, Alcobendas -Madrid- Espagne. Aux fins de la distribution en Espagne, la Société a été enregistrée auprès de la Comisión Nacional del Mercado de Valores sous le numéro 814. En France, ces documents peuvent être obtenus auprès de l'Agent Correspondant Centralisateur CACEIS Banque France, 3, rue d'Antin, 1/3 Place Valhubert, 75013 Paris, France. En Italie, ces documents peuvent être obtenus auprès de l'agent payeur, SocGen S.p.A Via Benigno Crespi, 19/A, 20159 Milan, Italie. Ces documents sont également disponibles sur www.eifs.lu/abrdn, y compris ; les statuts ; les informations sur la manière dont les ordres (souscription et rachat) peuvent être effectués et comment le produit du rachat et du remboursement est payé ; les informations et accès aux procédures et arrangements relatifs aux droits des investisseurs et au traitement des plaintes.

Au Royaume-Uni, société agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority. Les détails du régime d'agrément temporaire, qui permet aux sociétés établies dans l'Espace économique européen d'exercer au Royaume-Uni pour une durée limitée, en attente de l'obtention de l'agrément complet, sont disponibles sur le site Web de la Financial Conduct Authority. En vertu du droit luxembourgeois, aucun régime de compensation n'est disponible pour les investisseurs britanniques dans les fonds gérés par de telles sociétés, le présent fonds étant inclus.

Les données citées dans ce document et attribuées à des tiers (« Données de tiers ») sont la propriété du (ou des) fournisseur(s) tiers (le « Propriétaire »), et abrdn* est autorisé à les utiliser. Les Données de tiers ne peuvent être ni reproduites ni diffusées. Les Données de tiers sont fournies en l'état. Leur exactitude, leur exhaustivité ou leur caractère opportun ne sont pas garantis. Dans les limites consenties par la loi applicable, le Propriétaire, abrdn* et toute autre tierce partie (y compris les tiers impliqués dans la fourniture et/ou la compilation de Données de tiers) déclinent toute responsabilité concernant les Données de tiers ou l'utilisation qui en est faite. Ni le Propriétaire, ni aucune autre tierce partie, ne parrainent, ne soutiennent ni ne promeuvent le fonds ou le produit auquel se rapportent les Données de tiers.

*abrdn désigne le membre pertinent du groupe abrdn, à savoir abrdn plc, ainsi que ses filiales et sociétés associées (directement ou indirectement) de temps à autre.

Les informations de MSCI ne peuvent être utilisées qu'à des fins internes ; elles ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit, et ne peuvent être utilisées comme base ou composant de tout instrument financier, produit ou indice. Les informations de MSCI ne sauraient constituer des conseils en investissement ou une recommandation à effectuer (ou ne pas effectuer) tout type d'investissement, et ne peuvent pas être considérées comme telles. Les données historiques et analyses ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie de prévisions ou de projections d'analyse de performances futures. Les informations de MSCI sont fournies « en l'état », et l'utilisateur de ces informations prend à sa charge tous les risques liés à l'utilisation de ces informations. MSCI, l'ensemble de ses filiales et toute autre personne ayant participé ou étant liée à la compilation, au calcul ou à la création de ces informations (collectivement, les parties « MSCI ») déclinent expressément toute responsabilité concernant ces informations (y compris, mais de manière non exhaustive, en ce qui concerne leur originalité, leur exactitude, leur exhaustivité, leur opportunité, leur utilisation abusive, leur qualité commerciale ou leur pertinence pour un usage particulier). Sans limiter la portée de ce qui précède, aucune partie MSCI ne peut être tenue responsable des dommages directs, indirects, spéciaux, fortuits, punitifs, accessoires (y compris mais sans limitation, la perte de profits) ou de tout autre dommage (www.msci.com).

Royaume-Uni (RU) : Publié par abrdn Investments Luxembourg S.A. 35a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, RCS No.B120637. Agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal et Suède : Publié par abrdn Investments Luxembourg S.A. 35a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, RCS No.B120637. Agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Suisse : Publié par abrdn Investments Switzerland AG. Enregistré en Suisse (CHE-114.943.983) à la Schweizergasse 14, 8001 Zurich.